

## Les fonctions marchandes du consul. Les sources de l'enquête

Atelier de recherche, Nice, 21 – 22 mars 2013

1<sup>ère</sup> journée : jeudi 21 mars 2013

### 1. Les fonctions marchandes des consuls d'après la correspondance consulaire

- 14 h Introduction
- 14h30 Anne Mézin (Archives Nationales) : *La correspondance consulaire de Cadix (1666-1792) (fonds CARAN)*  
A travers la présentation de l'inventaire analytique de la correspondance consulaire de Cadix, qui vient d'être achevé, ma communication proposera une vision d'ensemble des différents types d'intervention que les consuls menaient pour soutenir les opérations des marchands français de la ville, mais aussi les entraves que leurs actions pouvaient représenter pour ces derniers. A l'issue de cette présentation, nous nous demanderons si tous « les marchands français de Cadix » étaient également bénéficiaires des services consulaires et si ces services ne profitaient pas, *in fine*, plus particulièrement à l'élite de la colonie.
- 15h Sylvain Lloret (Université de Paris-Sorbonne) : *Les fonds des chargés d'affaires français à Madrid*  
Édouard Boyetet, agent général de la Marine et du Commerce de France à Madrid de 1772 à 1784, fut un acteur de premier plan dans la défense des intérêts des marchands français en Espagne. Ses mémoires et correspondances conservés dans les sous-séries BI et BIII du fonds des Affaires étrangères aux Archives Nationales, ainsi que dans les Mémoires et Documents Espagne aux Archives diplomatiques de La Courneuve témoignent des liens qu'il entretenait avec les autorités espagnoles et les consuls français dont il coordonnait l'action et centralisait l'information. Il était l'intermédiaire entre les consuls et l'administration espagnole d'une part et les consuls et le gouvernement français d'autre part. Il était ainsi un informateur de qualité et un protecteur efficace des marchands français. En outre, sa longue expérience de l'Espagne et son rôle de commissionnaire de la maison de négoce Masson à Cadix dans les années 1750 en faisaient un bon connaisseur du pays et lui permettaient de jouir de l'estime et de la confiance des grandes maisons de négoce françaises qui bénéficiaient en priorité de son action.
- 15h30 Pause
- 16h Arnaud Bartolomei (Université de Nice Sophia-Antipolis) : *La correspondance consulaire non-ministérielle de Cadix (années 1820) (fonds CADN)*  
Parmi les nombreux registres de « correspondance départ » du consulat de France à Cadix, archivés à Nantes, une dizaine conservent plus précisément la correspondance destinée aux « autorités françaises, aux autorités espagnoles et aux particuliers » (reg. 102 à 107 pour la période des années 1820). Ma communication se propose d'inventorier les différentes affaires évoquées dans cette correspondance et, notamment, celles dans lesquelles le consul de France à Cadix est sollicité par les Français de Cadix pour défendre leurs intérêts situés en France ou par les Français résidant en France pour intervenir dans la gestion de leurs intérêts situés à Cadix. C'est donc la

fonction de recours qu'assumait le consul auprès de particuliers et dans des affaires particulières qui sera ainsi étudiée.

- 16h30 Medhi Jrad (Archives Nationales de Tunisie) : *La correspondance consulaire non-ministérielle de Tunis (XIX<sup>e</sup> siècle)*  
Ma contribution cherche à présenter un fonds d'archives tunisien (correspondances officielles et/ou confidentielles, actes de chancellerie, extraits de minutes...) de deux consuls français à Tunis, Mathieu de Lesseps et Alexandre Deval. L'intensité de leurs échanges épistolaires montre le rôle joué par ces deux consuls dans la protection des intérêts de leurs « nationaux » et met en évidence les divers bénéficiaires de leur protection. En outre, les documents permettent de comprendre comment les contemporains se représentaient l'utilité de ces acteurs diplomatiques. Ils aident également à préciser leur rôle joué dans la juridiction consulaire.
- 17h Thierry Allain (Université Paul-Valéry Montpellier III) : *Les consuls hollandais d'après la correspondance échangée avec les autorités municipales d'Amsterdam*  
Les archives municipales d'Amsterdam conservent les courriers expédiés depuis l'étranger par les agents de la République. Les bourgmestres recevaient directement, de Smyrne et d'Alep, des documents riches d'informations économiques ou judiciaires. Cette source peut être analysée sous l'angle de l'intermédiation marchande car les édiles étaient les traditionnels défenseurs de la bonne marche des affaires. Leur implication à la Direction du Commerce levantin répondait à cet objectif. Quelles informations exactes les consuls leur faisaient-ils parvenir ? Comment réagissaient les bourgmestres aux lettres reçues du Levant ? S'en servaient-ils pour favoriser leurs intérêts, notamment face aux concurrents de Rotterdam ?
- 17h30 Discussion générale

2<sup>e</sup> journée : vendredi 22 mars 2013

## 2. D'autres sources consulaires sur les fonctions marchandes des consuls

- 9h00 Jérôme Cras (Archives diplomatiques de Nantes) : *Les fonds rapatriés des archives consulaires*  
Mon intervention cherche à faire une présentation générale des sources conservées au CADN propres à alimenter une réflexion sur les fonctions marchandes des consuls.  
Dans un premier temps je ferai une présentation typologique des archives consulaires relatives à l'activité négociante (actes et registres de chancellerie consulaire, papiers privés déposés en chancellerie après la mort d'un ressortissant, correspondances et rapports relevant à la fois de la mission d'information des consuls et de leur rôle d'intermédiaire entre les autorités locales et les membres de la nation française). Puis j'examinerai, en m'appuyant sur des cas concrets, en quoi cette documentation juridique, politique et commerciale forme des ensembles suffisamment cohérents pour contribuer à une étude des interactions et échanges entre les réseaux consulaires et marchands dans l'espace méditerranéen du XVII<sup>e</sup> à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.
- 9h30 Silvia Marzagalli (Université de Nice Sophia-Antipolis – Institut Universitaire de France) : *Les fonds des postes consulaires des États-Unis en Méditerranée (1790-1815)*  
À partir d'un corpus – la série RG84 aux Archives Nationales de Washington qui comporte l'ensemble des sources relatives aux postes consulaires en Méditerranée – cette intervention se propose d'élaborer une typologie des opérations marchandes exécutées par le consulat et sa chancellerie au service des négociants, armateurs et capitaines américains présents en Méditerranée.
- 10h00 Pause
- 10h30 Patrick Boulanger (Archives de la CCI Marseille Provence) : *Le fonds des archives de la CCI Marseille Provence relatif aux Consuls de France en poste à l'étranger aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*

- 11h00 Mathieu Grenet (Washington University in St. Louis) : *Pétitions marchandes autour de la fonction consulaire : la diaspora grecque et la naissance de la diplomatie neobellénique*  
 Cette présentation s'articulera autour d'une petite série de pétitions adressées par les négociants grecs de Livourne et de Marseille au pouvoir royal athénien à l'occasion de la vague de nomination des consuls grecs en Europe, dans les années 1830-1840. Ces documents permettent dans un premier temps de distinguer une cartographie des conflits intra-communautaires, puisque l'on dispose de plusieurs pétitions émanant de groupes aux intérêts parfois très divergents. Ils pointent également vers une redéfinition des marqueurs identitaires dans la mouvance de la naissance de l'État grec, une redéfinition qui vient bouleverser en profondeur les rapports de force traditionnels entre consuls et marchands dans les communautés de la diaspora grecque.
- 11h30 Discussion générale
- 12h00 Déjeuner

### 3. D'autres sources sur les fonctions marchandes des consuls

- 13h30 Annastella Carrino (Università degli studi di Bari Aldo Moro) : *Des parcours documentaires entre public et privé : histoires de consuls dans l'espace tyrrhénien au XVIII<sup>e</sup> siècle*  
 Les consuls en Europe méditerranéenne au XVIII<sup>e</sup> siècle présentent des caractères non homogènes ni prévisibles. Ceci dérive du croisement entre leur position à l'intérieur du cadre normatif « national » et leurs parcours biographiques, familiaux, réticulaires, voir même dynastiques. Par conséquent, il ne semble pas suffisant de se borner à des corpus documentaires valables a priori – ceux « classiques », liés à la position institutionnelle du consul – pour en comprendre la manière d'interpréter le rôle qui leur a été attribué.  
 Dans ma communication, à partir de quelques études de cas (un père et un fils marchands liguriens : le père consul anglais à Palerme, le fils consul génois à Marseille ; un marchand ligurien installé à Naples comme « Français » et pour cela expulsé en 1799, mais revenu et nommé consul génois ; un marchand marseillais consul français ad intérim à Naples et un vice-consul français à Messine, agissant de façon tout à fait différente comme s'ils appartenaient à des cadres normatifs différents) je suivrai les parcours documentaires permettant de configurer l'action de ces individus « en chair et en os » qui réagissent de façon variée au raidissement normatif et institutionnel des rôles consulaires.
- 14h00 Julien Sempéré (Université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne) : *L'activité du consul Soleil de Barcelone, d'après les archives notariales*  
 Je me propose de présenter les sources conservées dans les archives notariales barcelonaises qui permettent d'étudier les consuls (français et autres) en poste dans la province catalane. Outre l'Arxiu historic de Protocols de Barcelona (AHPB), d'autres fonds conservent des sources notariales qui complètent celles de l'AHPB. Ainsi, le cœur du propos portera sur les activités consulaires et, si j'ose dire, « paraconsulaires » à partir des sources notariales dont les consuls sont les sujets directs, les témoins ou dans lesquelles ils sont cités. J'aborderai l'exemple particulier de Laurent Soleil (consul de France à Barcelone de 1679 à 1705) en montrant comment ces sources permettent de mieux connaître sa position dans le réseau marchand de la ville, celle de sa famille et, plus largement, des groupes de marchands auxquels sa famille et lui prennent part ainsi que sa relation avec les autres consuls.
- 14h30 Pierre-Yves Beaurepaire (Université de Nice Sophia-Antipolis – Institut Universitaire de France) : *Les relations entre consuls et marchands dans les sources maçonniques*  
 Au XVIII<sup>e</sup> siècle comme au XIX<sup>e</sup> siècle, les consuls affluent dans les loges maçonniques méditerranéennes, notamment dans celles qui sont le plus ouvertes au grand commerce. Au-delà de l'identification de ces consuls francs-maçons (et la mise en évidence de traditions familiales), les archives maçonniques montrent que leur action est souvent déterminante pour la fondation de loges-filles qui accompagnent la croissance dans le champ de la sociabilité des activités négociantes (jusque dans les Echelles levantines), la mise en place et l'entretien des réseaux de correspondance, l'octroi et l'authentification (car les faux sont nombreux) de certificats maçonniques aux négociants et capitaines de navire visiteurs –qui leur permettent ensuite d'être accueillis par les francs-maçons des ports qu'ils visitent) et la coordination des secours apportés aux francs-maçons en difficulté (capture par la course barbaresque, arrestation par la police, secours matériel en cas de naufrage ou de perte de la cargaison).

- 15h00      Jörg Ulbert (Université de Bretagne-Sud, Lorient) : *Le Traicté des consulz (1667) de Pierre Ariste*  
Présentation des fonctions marchandes des consuls dans le *Traicté des consulz de la nation françoise aux pays estrangers, contenant leur origine, leurs établissements, leurs fonctions, leurs droicts, esmolumens et autres prérogatives* de Pierre Ariste (s.l., 1667, 291 p., BnF, ms Fr. 18595).
- 15h30      Discussion générale
- 16h00      Conclusions et discussions sur la suite du programme